

De : LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>  
 Sujet : Re: Convocation séance du conseil municipal  
 Date : 15-05-2025 17:13  
 À : Christophe Lamache <famille.lamache@yahoo.com>;  
 CC : Régine Liot <adjoint2@aussac-vadalle.fr>; Madeleine Kerjean <adjoint1@aussac-vadalle.fr>; Damien CHAMBRE CHAMBRE <adjoint@aussac-vadalle.fr>; LIOT Régine <liotregine16@gmail.com>; KERJEAN Madeleine <mad.kerjean@gmail.com>; CHAMBRE Damien <damienchambre16@gmail.com>; COUSSAUD Béatrice <j-f.coussaud@wanadoo.fr>; LEHEMBRE Pierre-Yves <pierre-yves.lehembre@wanadoo.fr>; LE DIRAISON Guillaume <lediraison.guillaume@gmail.com>; DUPUY Marine <dupuymarine79@gmail.com>; BIZE Aurélie <bize.aurelie@gmail.com>; LEGRAND Xavier <legrand-xc@hotmail.fr>; AUPY Jocelyne <fonteneau.joce@hotmail.fr>; Céline Croizard <mairie@aussac-vadalle.fr>;

Pièces jointes

information municipale 281.pdf (1.2 M)

PV du 18.02.2025 signé.pdf (318.5 K)



Bonjour Christophe,

Je prends connaissance de ton message et je ne te cache pas mon étonnement !

En effet nous avions lors de la réunion du conseil municipal du 18 février débattu de ce projet et plus particulièrement de la piétonisation de la rue de l'église au regard du stationnement de véhicules au milieu de la rue des heures durant ! Tu as été destinataire du PV comme il se doit.

De plus les habitants ont été informés par la feuille d'informations municipales du 18 avril après le vote du budget 2025.

Je te joins ces documents pour ton information.

Je vais regarder tes éléments de plus près afin de t'apporter une réponse rapidement après avis du conseil le 20 mai.

Je reste à ta disposition si tu souhaites plus d'information ce sujet

Cordialement

Gérard Liot

Maire d'Aussac-Vadalle

[www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)

Jeudi 15-05-2025 à 16:40 Christophe Lamache a écrit:

Monsieur le Maire, chers collègues du conseil,

Je ne pourrai pas être présent le mardi 20 mai.

A la lecture du PV de la dernière séance, je découvre les dispositions qui doivent être prise pour la piétonisation de la rue de l'église. Hormis le fait que les riverains n'aient pas été concertés (j'en fais partis), j'attire votre attention sur le fait qu'il me faut conserver l'accès à la maison de façon non contrainte. Je précise que je souhaite pouvoir stationner un véhicule dans la cour, que je suis livré en fioul par cette rue et surtout que l'accès au service incendie doit être préservé. Aussi, je sollicite une révision de l'installation de la borne amovible par une signalisation adaptée permettant un libre passage aux riverains comme il est d'usage.

Je vous remercie par avance de la prise en compte de cette potentielle problématique.

Je vous souhaite un bon conseil.

Bien à vous.

Christophe LMH.

Le jeudi 15 mai 2025 à 16:12:06 UTC+2, Céline Croizard <[mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)> a écrit :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joints la convocation pour la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 20 mai et le projet de PV de la dernière séance pour avis.

Cordialement

Céline CROIZARD  
Mairie  
61, rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE  
Tél : 05.45.20.61.60